

## DEMANDE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE A INSCRIRE

Madame  Monsieur  
Nom marital : .....  
Nom de jeune fille : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance ...../...../.....  
Adresse précise : .....  
.....  
Détail (bâtiment, étage, n° appartement) : .....  
Type de logement :  
 Individuel  Collectif  Collectif avec gardien  
  
Téléphone fixe : ..... Mobile : .....  
Si absence pendant une période de l'été  
Dates : du.....au.....

### SERVICE INTERVENANT(S) A DOMICILE

Nom de l'organisme : .....  
Type de service :  
 Service à domicile  Service de soins à domicile  
 Service de repas  
  
Téléphone : .....  
Téléalarme :  Oui  Non :  
  
Médecin traitant :  
Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
Téléphone: .....

### PERSONNE(S) A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

(Parent, ami, voisin, tuteur...)  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....  
  
Lien de parenté : .....  
Téléphone : .....

### INSCRIPTION PAR UN TIERS

Nom : .....  
Prénom : .....  
Téléphone fixe : .....  
Mobile : .....  
Lien de parenté : .....  
Signature :

### AUTRES OBSERVATIONS A COMMUNIQUER :

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Chaque été, les municipalités sont attentives aux personnes isolées. Dans le cadre de la préparation du Plan Canicule, faites-vous connaître dès aujourd'hui auprès du CCAS.

Vous pouvez vous faire recenser sur le registre nominatif du plan d'alerte et d'urgence conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

#### CE DISPOSITIF CONCERNE LES PERSONNES SEULES ET VULNÉRABLES RÉPONDANT AUX CRITÈRES SUIVANTS :

- Personnes âgées isolées de 65 ans et plus
- Personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail
- Personnes adultes handicapées

L'objectif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte et d'urgence.

L'équipe du CCAS vous contactera chaque jour d'alerte afin de s'assurer de votre bon état de santé

Pour bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de vous inscrire auprès du CCAS de Beauchamp en retournant le formulaire mis à votre disposition ou de vous inscrire en ligne sur le site de la ville.

#### LIEUX OÙ VOUS TROUVEREZ LES FORMULAIRES :

- L'accueil CCAS - 128bis, chaussée Jules César
- L'accueil MAIRIE - Place Camille Fouinat
- Foyer Eugène Robin - 60, avenue Anatole France
- Site Internet - [www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr)

Du lundi au vendredi matin de 9h à 12h et de 13h à 17h  
CCAS - Espace Jules César - 128bis, chaussée Jules César  
T. 01 30 40 57 87



ÉTÉ 2019

PLAN  
CANICULE